

**MAIRIE DE BOISSY-SANS-AVOIR**

---

---

**L'ÉDITO DU MAIRE**

---

---

Les élections du 28 juin dernier ont permis la mise en place de votre nouveau conseil municipal, et je tenais à vous remercier, au nom de tous, du taux de participation et de la confiance que vous nous avez accordée. Votre nouvelle équipe s'est mobilisée dès la rentrée, les représentants aux différents syndicats ont été nommés et les commissions constituées.

Ce premier bulletin marque notre volonté de vous informer régulièrement. Pour cela nous avons organisé la diffusion de l'information officielle de la municipalité de la façon suivante :

- un bulletin municipal (tous les 2 à 3 mois), traitant de sujets particuliers ou importants du moment
- une communication par notifications via Info-Flash (consultable sur internet ou via l'application) en lieu et place de la rubrique actualités du site internet
- un site internet pour les informations institutionnelles que vous connaissez déjà
- le panneau d'affichage lumineux diffusant des informations en relais de l'application Info-Flash

Bien sûr, cette rentrée aura été marquée par la Covid-19 et son lot de protocoles et d'inquiétudes. Plusieurs événements communaux ou associatifs ont dû être annulés. Mais sachez que nous mettons en œuvre tout ce qui est rendu nécessaire par la situation, à l'école, au restaurant scolaire, à la salle des loisirs, à la bibliothèque et à la mairie afin que chacun soit le plus en sécurité face au virus et qu'une vie sociale puisse tout de même subsister. J'espère que vous saurez garder le lien entre vous, et nous nous reverrons dès que cela sera possible. Je ne peux que vous rappeler l'utilité du port du masque dans les lieux publics et le respect des gestes barrières durant les congés à venir, propices aux réunions familiales.

Prenez soin de vous et de vos proches.

**Grégoire Corby,**  
**Le Maire**



---

---

## LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

---

---



**GRÉGOIRE CORBY**  
MAIRE DE BOISSY-SANS-AVOIR



**SYLVIE JEAN**  
PREMIÈRE ADJOINTE AU MAIRE  
COMMISSIONS :  
- PETITE ENFANCE/SCOLAIRE/JEUNESSE (VP)  
- COMMUNICATION  
- LOISIRS/CULTURE



**MURIEL BALMELLE**  
DEUXIÈME ADJOINTE AU MAIRE  
COMMISSIONS :  
- FINANCES (VP)  
- COMMUNICATION (VP)  
- LOISIRS/CULTURE



**SANDRA LOPES**  
TROISIÈME ADJOINTE AU MAIRE  
COMMISSIONS :  
- ENVIRONNEMENT/SÉCURITÉ (VP)  
- FINANCES  
- COMMUNICATION



**ADRIEN BALMELLE**  
COMMISSION :  
- ENVIRONNEMENT/SÉCURITÉ



**JEAN-BAPTISTE BARETTA**  
COMMISSIONS :  
- COMMUNICATION  
- PETITE ENFANCE/SCOLAIRE/JEUNESSE



**VÉRONIQUE COSNEAU**  
COMMISSIONS :  
- ACTION SOCIALE  
- LOISIRS/CULTURE



**KARINE LEVACQUE**  
COMMISSION :  
- LOISIRS/CULTURE



**JOSÉ LOPES**  
COMMISSION :  
- ENVIRONNEMENT/SÉCURITÉ



**CHRISTINE MATHIEU**  
COMMISSIONS :  
- ACTION SOCIALE (VP)  
- LOISIRS/CULTURE (VP)  
- PETITE ENFANCE/SCOLAIRE/JEUNESSE



**VINCENT RIOTTE**  
COMMISSION :  
- ENVIRONNEMENT/SÉCURITÉ



**JULIEN ROUX-GOUDIN**  
COMMISSION :  
- ACTION SOCIALE



**FRANÇOIS TOIS**  
COMMISSION :  
- FINANCES

(VP) : Vice-présidence



**ISABELLE TRIFFAULT**  
COMMISSION :  
- ACTION SOCIALE



**DIDIER VILLANEAU**  
COMMISSIONS :  
- PETITE ENFANCE/SCOLAIRE/JEUNESSE  
- ENVIRONNEMENT/SÉCURITÉ

---

---

## LE PERSONNEL MUNICIPAL

---

---

L'équipe est composée de :

*En haut, de g. à d.* : Muriel Caillon, responsable de la bibliothèque municipale ;  
Véronique Adam, agente de service (restauration scolaire et entretien des  
bâtiments communaux). *Au centre* : Lydie Ayrat, secrétaire générale.

*En bas, de g. à d.* : Mathilde Saint-Pierre, ATSEM et animatrice périscolaire ;  
Nathalie Jonot, assistante administrative en charge du périscolaire.



## Rentrée scolaire

Malgré la situation sanitaire complexe, la rentrée scolaire s'est bien déroulée autant pour les enfants que pour les enseignantes. Les élèves qui avaient repris le chemin de l'école après le confinement étaient déjà habitués aux règles sanitaires et les nouveaux élèves ont vite appris à les respecter. L'école « Les Buissonniers » a ouvert ses portes sur une note positive puisque nous bénéficions cette année d'une 3<sup>e</sup> classe aménagée spécialement pour les CP et CE1. À cette occasion, deux nouvelles maîtresses ont rejoint l'équipe enseignante : Mme Charlène Barthe, qui a en charge les maternelles et Mme Marie Marechal, qui s'occupe de la classe des CP et CE1 en alternance avec la directrice de l'école Mme Veillé. Mme Foucault enseigne quant à elle aux CE2, CM1 et CM2. Cette 3<sup>e</sup> classe permet d'avoir des effectifs homogènes et réduits avec 20 élèves maximum par classe. Nous souhaitons une année scolaire pleine de réussite à tous nos jeunes buccéens y compris ceux qui ont retrouvé ou découvert leur collègue et leur lycée.



À l'occasion de la semaine du goût, la municipalité a remis des pots de plantes aromatiques aux enfants de l'école.

## Chantier TOTAL

Les travaux de remblai sont terminés sur la partie agricole. Le démontage de la base vie se poursuit pour un achèvement prévisionnel en fin d'année. Ce démontage nécessite le passage de camions pour l'évacuation du matériel, et l'apport de terre pour le remblai de cette zone. Les horaires de passages restent inchangés : du lundi au vendredi de 6h00 à 7h15, de 8h45 à 12h00 et de 13h20 à 16h00. Suivront ensuite la remise en état de la route pour laquelle les études sont en cours, en concertation avec la municipalité.

## L'actualité de la ville sur Info-Flash

Pour être informés en temps réel sur l'actualité de votre commune, téléchargez gratuitement l'application Info-Flash sur smartphone ou tablette, mais aussi sur ordinateur : [www.info-flash.com](http://www.info-flash.com). Vous pouvez vous inscrire à la télé-alerte afin d'être avertis en cas d'événement majeur. Mais également signaler un danger, un dysfonctionnement ou une dégradation à votre mairie.



## Rappels citoyens

### RAMASSAGE :

- Veillez à ne pas jeter vos masques sur la voie publique ou en pleine nature.
- Veillez à ramasser les déjections canines de vos fidèles toutous.
- Passage des encombrants le 25 novembre.

### PARKINGS :

- Il est préconisé de se garer chez soi quand cela est possible afin de libérer les places de parking public.
- Des places sont accessibles à tous (habitants de la ville ou non) à la mairie, à la salle des fêtes, rue des Lierres, place des Moulins, et rue du Clos Pesant.

### DECLARATION :

- Vous avez jusqu'au 2 novembre pour effectuer votre déclaration à la suite de la sécheresse pour une reconnaissance de catastrophe naturelle .

## Recensement militaire ou citoyen

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser. Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC). Si vous êtes né Français, vous devez vous faire recenser entre le jour de vos 16 ans et le dernier jour du 3<sup>e</sup> mois qui suit celui de votre anniversaire. La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile.

Si vous ne vous faites pas recenser, vous ne pourrez pas participer à la JDC, vous inscrire aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BEP, baccalauréat, ...) tant que vous n'avez pas 25 ans et vous ne serez pas inscrit d'office sur les listes électorales à l'âge de 18 ans.

## Journée gastronomique

Traditionnellement organisée mi-novembre, notre journée gastronomique est cette année annulée pour raisons sanitaires. Cependant, afin d'aider nos fidèles producteurs et artisans, nous leur avons proposé d'effectuer un service de commandes pour vous permettre de retrouver vos produits habituels sur vos tables de fête.

La livraison serait prévue le weekend du 14/15 novembre, à Boissy-sans-Avoir, sur un créneau qu'ils vous communiqueront. Nous vous proposons donc de rentrer directement en contact avec les producteurs et artisans participants dont les coordonnées sont les suivantes :

- **Escargots de la ferme du colimaçon** : 06 70 07 86 91 phil.maurice.78@orange.fr
- **Côtes du Rhône de Christophe Requin** : 06 87 14 49 92 ch.requin@gmail.com
- **Vins d'Alsace de Rémy Ulmer** : 06 81 17 78 52 domaineulmer@wanadoo.fr
- **Chablais du domaine Barat** : 06 07 53 12 35 domaine-barat.fr
- **Champagnes Bouché** : 06 88 02 77 91 delphinebouche@champagne-bouche.fr
- **Lentilles de la ferme de Saint Aubin** : 06 13 60 42 66 david.lavenant@hotmail.com
- **Miel de Franck Valentin** : 01 34 87 50 02
- **Création en tissus de Maria Pereira** : 06 42 85 62 70 Facebook "Chez la Fée Maison"
- **Foies Gras et terrines de la Ferme de la Garenne** : 06 25 53 58 77 fermedelagarenne.com

## Décorations du village

Plus que jamais, nous avons besoin d'être unis et soudés dans cette délicate période. Afin de créer un esprit festif dans notre village, nous renouvelons notre **concours d'illuminations de maisons** et comptons vivement sur votre participation !

## Concours photo



À vos appareils ! La mairie va lancer un concours photo réservé aux habitants du village. Le thème ? **Boissy-sans-Avoir à chaque saison.** Les plus belles photos seront exposées en mairie et figureront dans le bulletin municipal. Vous aurez bientôt plus d'informations sur ce concours.

## Repas des aînés

Le contexte actuel ne nous permet pas d'organiser notre traditionnel repas des aînés, comme chaque année en décembre. Cependant, nous maintenons la distribution des colis qui s'effectuera le 12 décembre pour les plus de 70 ans.

## Faites du sport à Boissy

Il reste encore des places pour certaines activités de l'**ABCL** (Qi Kong le mardi à 18h45, renforcement musculaire le jeudi à 18h15 et boxe le jeudi à 19h30). Des places en cours de tennis sont également disponibles pour les jeunes de 5 à 18 ans au **TCBSA**, où vous pouvez aussi jouer sur le court couvert ou bien le court extérieur (éclairé et praticable même par mauvais temps) en vous inscrivant au club, sur l'application TENUP.

## BIBLIOTHÈQUE

Le spectacle de contes spécial Halloween, prévu le 31 octobre, ne pourra avoir lieu en raison des contraintes sanitaires imposées par la préfecture. Climat qui pousse la mairie à vous inviter à éviter le traditionnel porte-à-porte des enfants pour la chasse aux bonbons.

*À noter que la bibliothèque sera fermée la semaine du 26 octobre.*

## ÉTAT CIVIL

**Nos sincères condoléances à la famille de Paulette LUCA née TREBERT,**  
décédée le 7 août 2020  
à l'âge de 90 ans.

## HORAIRES MAIRIE

La mairie est ouverte le mardi de 10h00 à 12h00 et le jeudi de 17h00 à 19h00. Il est également possible d'être reçu sur rendez-vous en dehors de ces horaires. Le port du masque est obligatoire en mairie.

[www.boissy-sans-avoir.fr](http://www.boissy-sans-avoir.fr)  
[mairie@boissy-sans-avoir.fr](mailto:mairie@boissy-sans-avoir.fr)